

# Accompagnement à la rédaction du dossier RAEP

## CAPES, CAPLP et CAPET internes • CAER-CAPES, CAER-CAPLP et CAER-CAPET

*Votre expérience professionnelle a de la valeur : encore faut-il savoir la présenter et l'analyser. Cet accompagnement vous aide à construire un dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle (RAEP) personnel, structuré et conforme aux attentes du jury.*

### 1. Public et concours concernés

Cette formation s'adresse aux candidats des concours internes de l'enseignement public — **CAPES, CAPLP et CAPET internes** — et de l'enseignement privé sous contrat — **CAER-CAPES, CAER-CAPLP et CAER-CAPET** — dont l'épreuve d'admissibilité repose sur le **dossier RAEP**. Les sections exclues sont précisées en fin de document.

### 2. Objectifs de la formation

**Objectif général** : concevoir, rédiger et améliorer un dossier RAEP personnel, structuré et conforme aux attentes de votre concours et de votre discipline. À l'issue de l'accompagnement, vous serez capable de :

1. **Comprendre** la structure du dossier, les consignes officielles et les attentes du jury.
2. **Sélectionner** les expériences significatives de votre parcours et mettre en évidence les compétences développées en lien avec le métier d'enseignant.
3. **Présenter** une réalisation pédagogique pertinente dans votre discipline : contexte, objectifs d'apprentissage, déroulement.
4. **Analyser** vos choix pédagogiques et didactiques, les résultats obtenus, les difficultés et les améliorations possibles, au-delà du simple récit des séances.
5. **Choisir** des annexes utiles et en lien direct avec la réalisation présentée.
6. **Finaliser** un dossier cohérent, rédigé avec soin et conforme aux exigences de présentation et aux modalités de dépôt.

### 3. Organisation de l'accompagnement

#### A. Cours théorique collectif — 2 heures

Finalité du dossier et attentes du jury ; organisation des deux parties ; choix de la réalisation pédagogique ; différence entre décrire et analyser sa pratique ; consignes de présentation (8 pages maximum : 2 pour la première partie, 6 pour la seconde ; Arial 11, interligne simple), annexes (un ou deux exemples de documents ou travaux) et erreurs fréquentes.

#### B. Trois rencontres d'accompagnement — 3 × 2 heures

En **individuel ou en binôme** (deux candidats maximum), à partir de vos productions :

- **Rencontre 1 — Cadrage du projet** : parcours, expériences retenues, choix de la réalisation pédagogique, plan du dossier.
- **Rencontre 2 — Analyse de la réalisation pédagogique (rencontre disciplinaire)** : en individuel ou avec un candidat de la même discipline ; justification des choix, analyse des résultats et réflexion sur la pratique.
- **Rencontre 3 — Consolidation** : cohérence d'ensemble, annexes, qualité de l'expression, mise en forme.

Entre les rencontres, vous rédigez et révisez vos productions en tenant compte des retours.

### C. Lecture et correction individuelles — 2 heures

Hors de votre présence, les formateurs lisent et analysent votre dossier, repèrent ses points forts et les éléments à retravailler, corrigent vos productions et préparent un retour individualisé.

## 4. Récapitulatif

| Composante                         | Modalités                                               | Durée       |
|------------------------------------|---------------------------------------------------------|-------------|
| Cours théorique                    | Collectif le <b>vendredi 30 octobre à 16H45</b>         | 2 h         |
| Trois rencontres d'accompagnement  | Individuel ou binôme (dont une rencontre disciplinaire) | 6 h         |
| Lecture et correction des dossiers | Travail des formateurs, hors présence des candidats     | 2 h         |
| <b>Total de l'accompagnement</b>   | <b>dont 8 h de formation avec les candidats</b>         | <b>10 h</b> |

**10 heures d'accompagnement comprenant 8 heures de formation avec les candidats et 2 heures de lecture et de correction individuelles par les formateurs.** Votre travail personnel de rédaction s'ajoute à ce volume.

## 5. Tarif

35 000 francs par candidat soit 3 500 cfp/heure.

**Le règlement se fera uniquement par Carte Bancaire sur notre website.**

**Les inscriptions à cette formation doivent être effectuées avant le mercredi 28 octobre 2026. La première séance collective se tiendra le vendredi 30 octobre 2026 à 16 h 45.**

**Pour les séances individuelles, nous vous contacterons par courriel et/ou par téléphone afin de convenir des horaires, en tenant compte de vos disponibilités et de celles de nos formateurs.**

## 6. Travail personnel et engagements du candidat

- Vous restez **l'auteur de votre dossier** et responsable de l'authenticité des expériences présentées : les formateurs accompagnent votre réflexion et améliorent vos productions, **sans rédiger le dossier à votre place.**
- Vous transmettez vos productions **aux échéances communiquées**, afin de permettre leur lecture et leur correction.
- Le **dépôt du dossier** auprès de l'administration reste sous votre responsabilité : pour la **session 2027**, les dossiers RAEP doivent être déposés **au plus tard le jeudi 3 décembre 2026 à 23 h 59, heure de Paris**, soit **le jeudi 3 décembre à 12 h 59 à Tahiti.**

### SECTIONS EXCLUES ET LIMITES DE L'ACCOMPAGNEMENT

- **Sections exclues**, dont l'admissibilité ne repose pas sur le dossier RAEP : CAPES interne et CAER-CAPES **documentation et éducation musicale et chant choral** ; CAPLP interne et CAER-CAPLP **métiers de l'alimentation.**

- Ne relèvent pas de cette offre : le **CAPEPS interne** et les **concours externes**, notamment le **CAFEP**.
- L'accompagnement porte **uniquement sur le dossier RAEP d'admissibilité** ; la **préparation aux épreuves orales n'est pas comprise**.
- Il se limite à la prestation décrite : **aucun suivi illimité ni correction supplémentaire**. Il ne garantit ni l'admissibilité ni la réussite au concours.

